

Le 30 juin 2011

CTPC du 28 juin : EMPLOIS, CONDITIONS DE TRAVAIL, L'ADMINISTRATION MET LES AGENTS EN DANGER !

Avant d'aborder les 6 sujets de l'ordre du jour du CTPC, l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires a demandé un allègement des points à examiner et a interpellé l'administration sur 2 sujets essentiels qui mettent les agents en danger : les emplois et les conditions de vie au travail.

La délégation de l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires a voté contre à chaque fois que l'avis du CTPC était demandé, puisque les sujets découlaient tous de la fusion globale Impôts-Trésor à laquelle nous sommes opposés.

Emplois

« Sur les emplois, l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires conteste le fond et la forme des décisions. C'est par des articles de presse que nous avons appris que les suppressions d'emplois 2010 ont avoisiné 75% du nombre de départs en retraite ! Ce sont aussi les médias qui ont annoncé 2870 suppressions d'emplois supplémentaires pour 2012 à la DGFIP et aux Douanes. L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires conteste cette méthode de communication et le fait que cette décision soit déjà prise sans débat, ni avec les organisations syndicales de la DGFIP, ni à l'Assemblée Nationale. »

L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires exige du ministre la révision de ce chiffre et l'ouverture de négociations sur l'emploi à la DGFIP.

Sur les emplois, le président du CTPC a rabâché le discours officiel sur l'effort de productivité exigé à la DGFIP et son exemplarité. Il a donc ainsi confirmé l'absence de volonté politique d'arrêter, voire de réduire, les volumes de suppressions.

Sur les tentatives de suicides, P. Rambal a assuré que la DGFIP prend ces actes très au sérieux et les traite en transparence, avec la volonté d'une prise en charge large (collègues, famille...). Pour l'administration, ces gestes montrent que les conditions de travail doivent faire l'objet d'efforts importants. Le Directeur général présidera donc le groupe de travail du 5 juillet sur ce sujet.

Sur les conditions de travail plus globalement, l'administration a accepté que cette réunion du 5 juillet ne soit pas conclusive, plutôt un point d'étape important. Nous n'avons pas eu de réponses favorables sur les mesures concrètes que nous exigeons, mais la présence du Directeur général le 5 juillet sera-t-elle de nature à faire évoluer la situation ?

Pour concrétiser l'engagement pris par l'administration ce 28 juin en CTPC d'arrêter de verser dans le déni des conséquences des suppressions d'emplois sur les agents, nous lui demanderons ce jour-là qu'il communique rapidement à ses cadres locaux pour qu'une réelle amélioration des conditions de travail soit vécue sur le terrain et pour que les constats soient dépassés afin d'avancer sur le fond.

Réécriture du décret de 1962, Chorus et gestion des pensions

Cette réécriture du décret de 1962 (organisation et le fonctionnement de la comptabilité publique) est rendue nécessaire par la mise en œuvre de la LOLF (intégration des notions de responsables de programmes, de Budget Opérationnel de Programme et de Responsable d'Unité Opérationnelle).

Conditions de vie au travail

« En matière de conditions de vie au travail, l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires demande à l'administration les réponses qu'elle a apportées aux tentatives de suicide à répétition (au moins 6 en 2 mois) à la DGFIP. Nous exigeons l'abandon total et solennel du déni des conséquences des suppressions d'emplois et des réorganisations permanentes sur la santé des agents. Avec Solidaires aux Finances, l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires interpellera aussi les ministres sur ce sujet.

Pour nous, le groupe de travail du 5 juillet prochain sur les conditions de travail ne peut être conclusif car des mesures d'urgence doivent être prises : Recrutement de toutes les listes complémentaires des concours, arrêt des contraintes formalistes (charte Marianne...) arrêt des écrêtements, des remises en cause de temps partiel, respect des horaires et des droits des agents, arrêt des organigrammes fonctionnels et redéfinition des collectifs de travail, redéfinition du rôle de l'encadrement, arrêt de la gestion des agents par la peur et la statistique. »

Si depuis le seul groupe de travail sur ce sujet le 3 mars dernier l'administration a réintégré la responsabilité de l'ordonnateur, l'introduction dans ce texte de procédures telles que le Contrôle Hiérarchisé de la Dépense, Contrôle Allégé en Partenariat) et d'organisations financières nouvelles (Centres de Services Partagés, Service FACTuriers) remet en cause le rôle du comptable.

L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires s'est de nouveau opposée à l'abandon des contrôles préalables, les nouvelles procédures visant uniquement à réduire les emplois, voire à supprimer une mission fondamentale de la DGFIP : le contrôle du bon emploi des deniers publics.

Nous nous sommes saisis de ce sujet et de l'annonce de la bascule dans Chorus des prises en charge de remboursements et de dégrèvements d'Etat et d'impôts locaux en septembre 2011 (pour laquelle nous avons exigé, à plusieurs reprises pendant le CTPC mais sans l'obtenir, un report compte tenu de la situation des SIE et des SIP), pour dénoncer les évolutions des services et des missions de l'ex DGCP. Nous avons à nouveau dénoncé les conditions de la bascule et les dysfonctionnements dans Chorus, qui bouleverse chez tous les agents concernés la chaîne de la dépense. Nous avons souligné les inquiétudes sur l'avenir du réseau, notamment de notre mission auprès des collectivités locales et du rôle du comptable public, et la fragilisation des trésoreries de proximité (déclarée par ailleurs faillible par la Mission Maîtrise des Risques dans certains départements).

Alors qu'une journée d'action dans les deux Centres de Gestion et de Service des Retraites était organisée ce 28 juin (75% de grévistes), nous avons dénoncé la création du Service des Retraites de l'Etat. L'activité des Centres Régionaux de Pensions était reconnue et appréciée et rien ne justifie l'ampleur de la réforme menée aujourd'hui.

Nous nous sommes également prononcés contre la création du service unifié des retraites par rapprochement des deux services au sein de la DRESG. L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires sera particulièrement vigilante quant à la réalité des garanties annoncées aux agents et a réclamé une intensification du dialogue social jusqu'à la création juridique de ce nouveau service.

Sur tous ces sujets, l'administration continue d'avancer à son rythme, sans vouloir vraiment prendre en compte nos critiques et nos revendications.

Classement des postes comptables 2012

L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires a dénoncé le caractère limité de l'ambition affichée par l'administration en matière de repyramidage des 4440 postes comptables. En effet, l'élargissement du périmètre des missions et l'évolution des enjeux nécessiteraient un repyramidage plus volontaire. Nous avons également dénoncé le déséquilibre existant entre les 2 filières et lu plusieurs témoignages de cadres en ce sens.

Après avoir rappelé la méthode suivie lors des 6 mois de groupes de travail pour ce classement, l'administration a annoncé qu'une réunion technique aura lieu avant la fin 2011 sur le prochain classement des CH et que, dès la rentrée, commenceront les travaux sur l'encadrement des directions locales et des postes administratifs HEA. Elle a également proposé un repyramidage supplémentaire suite à nos observations, tout en précisant que le classement sera revu tous les 3 ans.

L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires a alors réclamé un effort supplémentaire de la Centrale pour que le repyramidage soit à la hauteur des charges, des difficultés de fonctionnement des services et des enjeux en matière de responsabilité personnelle et pécuniaire. Cette demande a été acceptée et nous publierons dès que nous l'aurons le classement définitif des postes comptables pour 2012.

Formation initiale des Contrôleurs et Inspecteurs du Trésor

Deux arrêtés, rédigés dans l'urgence à cause de la mise en place des nouveaux statuts au 1^{er} septembre, étaient soumis à l'avis du CTPC.

L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires s'est félicitée de la suppression définitive du rang de classement comme critère d'affectation, tout en demandant l'ouverture d'une concertation sur le contenu du contrôle des connaissances, et plus globalement sur la scolarité.

Agora

Suite aux informations catastrophiques, ce qui n'a rien d'étonnant, qui nous remontent du terrain sur le déploiement d'Agora dans le réseau de l'ex DGCP, l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires a de nouveau réclamé l'abandon de la plus mauvaise application informatique de la DGFIP, à tout le moins de sa fonction « pointage ». L'administration a convenu d'un échange d'informations avec nous sur ce sujet, nous l'a ré-interpellerons dans les tous prochains jours.